

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n°4 du PLU de la commune de Gap

Par arrêté n°A2026_08_643 en date du 03/08/2026, le maire de la commune de Gap a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n°4 du plan local d'urbanisme (PLU) de la ville de Gap. L'enquête se déroulera à la Direction de l'Urbanisme - Services Techniques Municipaux durant 36 jours:

**du lundi 24 août 2026 à 9h00
au lundi 28 septembre 2026 à 17h00**

Au terme de cette enquête, le projet, modifié le cas échéant pour prendre en compte l'avis des personnes publiques consultées et les résultats de l'enquête publique, sera soumis à l'approbation du conseil municipal. M. Jean-Philippe FAUCON, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

Suite à la réalisation d'une évaluation environnementale complémentaire du PLU, il s'agit de modifier la délimitation de 4 périmètres de zones humides, d'identifier des sur-trames «Trame Verte et Bleue» complémentaires et de compléter les dispositions réglementaires relatives aux « éléments constitutifs de la trame Verte et Bleue (TVB)».

Pendant toute la durée de l'enquête, seront mis à disposition à la Direction de l'Urbanisme - Services Techniques Municipaux – 31 route de la Justice à Gap, aux jours et heures habituels d'ouverture : le dossier d'enquête (comprenant notamment le projet de modification n°4 du PLU et les avis des personnes publiques consultées) **ainsi qu'un registre d'enquête.**

Le dossier sera également consultable via le site internet de la ville à l'adresse suivante : **<http://www.ville-gap.fr/le-plan-local-d-urbanisme>**. Un poste informatique sera mis à disposition aux Services Techniques Municipaux aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public pourra consigner ses observations, jusqu'au terme de la durée de l'enquête (date de réception faisant foi):

- sur le **registre papier ouvert à cet effet, qui sera tenu à la disposition du public à la Direction de l'Urbanisme - Services Techniques Municipaux – 31 route de la Justice à Gap, aux jours et heures habituels d'ouverture,**
- **par courrier postal à l'adresse suivante : Enquête publique / Modification n°4 du PLU – Direction de l'Urbanisme - Hôtel de Ville – BP 92 – 05007 GAP CEDEX 6.**
- **par courriel** (d'une taille maximale de 1Mo) à l'adresse suivante : **plu@ville-gap.fr.**

Le Commissaire Enquêteur recevra aux Services Techniques Municipaux, 31 route de la Justice à Gap :

- **lundi 24 août 2026 de 9h00 à 12h00**
- **mardi 8 septembre 2026 de 9h00 à 12h00**
- **mardi 15 septembre 2026 de 14h00 à 17h00**
- **lundi 28 septembre 2026 de 14h00 à 17h00**

En dehors de ces permanences, les renseignements pourront être donnés à la Direction de l'Urbanisme - Services Techniques Municipaux, 31 route de la Justice à Gap, aux jours et heures habituels d'ouverture.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public aux Services Techniques Municipaux et sur le site internet de la ville pendant un an.